



Commission scolaire
des **Patriotes**

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

ÉCOLE DE LA CHANTERELLE

ANNÉE 2016-2017

ADPTÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : LE 7 DÉCEMBRE 2016



Commission scolaire
des Patriotes

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.
-

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

Située à St-Basile-Le-Grand, l'école de La Chanterelle accueille cette année 385 élèves répartis entre 17 groupes de la 1^{re} à la 6^e année du primaire. Le personnel de l'école compte un peu plus d'une quarantaine de personnes, dont une vingtaine d'enseignants généralistes et spécialistes. Cette année, plus de 40 élèves ont fait l'objet d'un plan d'intervention.

La présente convention de gestion et de réussite éducative a été élaborée en comité et à partir du projet éducatif et de l'analyse des résultats des élèves des trois dernières années.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	École De la Chanterelle
---	--------------------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) : À travailler ultérieurement	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	--	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour la fin de l'année 2016-2017, maintenir le taux de réussite des élèves de fin 3^e cycle dans la compétence résoudre en mathématiques à l'examen de juin du MEESR.

INDICATEUR : Le taux de réussite des élèves de fin 3 ^e cycle dans la compétence résoudre en mathématiques à l'examen de juin du MEESR .	CIBLE FINALE : Maintenir un taux de réussite de 88 % dans la compétence résoudre en mathématique à l'examen de juin du MEESR.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats des élèves dans le logiciel LUMIX en juin 2016.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Analyse approfondie des besoins de formation en mathématiques pour l'ensemble des titulaires.	Enseignants Direction		Conseillers pédagogiques
2.			

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier x	École De la Chanterelle
---	--------------------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, et qui ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Maintenir le nombre d'activités de transition primaire-secondaire en 2016-2017.

INDICATEUR : Le nombre d'activités de transition en 6e année qui ont facilité le passage primaire-secondaire.	CIBLE FINALE : Maintenir au moins 3 activités de transition qui ont facilité le passage primaire-secondaire.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des activités de transition pour le passage primaire-secondaire	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Activités de transition primaire-secondaire.	Enseignantes Enseignantes du secondaire Direction	2016-2017	Comité de transition secteur et école secondaire du Mont-Bruno.

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École De la Chanterelle**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'ÉCOLE VISE À DÉVELOPPER CHEZ L'ÉLÈVE DES COMPÉTENCES LIÉES À LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour la fin de l'année 2016-2017, pour chacun des cycles, maintenir le pourcentage des élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 69% en lecture au bilan final.

INDICATEUR : Pourcentage des élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 69% en lecture pour chacun des cycles.	CIBLE FINALE : Maintenir ou augmenter selon le cycle le pourcentage des élèves qui obtiennent plus de 69% en lecture au bilan final. Cible 1 ^{er} cycle : maintenir 88% Cible 2 ^e cycle : maintenir 86% Cible 3 ^e cycle : augmenter à 77%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats des élèves dans le logiciel LUMIX en juin 2017.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseignement explicite des stratégies en lecture en tenant compte de la progression des apprentissages.	Enseignants titulaires Orthopédagogue	Régulièrement	Conseillers pédagogiques
2. Pratique quotidienne de la lecture sous différentes formes (lecture à soi, lecture animée, lecture partagée, entretien de lecture, cercle de lecture)	Enseignants	De septembre à juin	Conseillers pédagogiques Bibliothécaire Centre de documentation de la CSP. Livres ouverts (site MEES)

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>1^{er} cycle : Pourcentage des élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 69% :</p> <p>2012-2013 : 94.5%</p> <p>2013-2014 : 91%</p> <p>2014-2015 : 92.5%</p> <p>2015-2016 : 88%</p> <p>2^e cycle : Pourcentage des élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 69% :</p> <p>2012-2013 : 79.5%</p> <p>2013-2014 : 86%</p> <p>2014-2015 : 85.7%</p> <p>2015-2016 : 86,1%</p> <p>3^e cycle : Pourcentage des élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 69% :</p> <p>2012-2013 : 72%</p> <p>2013-2014 : 80%</p> <p>2014-2015 : 79.2 %</p> <p>2015-2016 : 76,4%</p>			

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École De la Chanterelle**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'ÉCOLE VISE À DÉVELOPPER CHEZ L'ÉLÈVE DES COMPÉTENCES LIÉES À LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour la fin de l'année 2016-2017, pour chacun des cycles, maintenir ou augmenter de un, le pourcentage d'élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 69% en écriture au bilan final.

INDICATEUR : Pourcentage des élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 69% en écriture pour chacun des cycles.	CIBLE FINALE : Cible 1 ^{er} cycle : augmenter à 84% Cible 2 ^e cycle : augmenter à 83% Cible 3 ^e cycle : augmenter à 75%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats des élèves dans le logiciel LUMIX	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseignement explicite des stratégies en écriture en tenant compte de la progression des apprentissages.	Enseignant titulaire Orthopédagogue	Régulièrement	Conseillers pédagogiques
2. Application du code d'auto-correction évolutif, unique et commun pour toute l'école.	Enseignant titulaire Orthopédagogue	De septembre à juin.	Conseillers pédagogiques
3. Écrire plus souvent de courtes situations signifiantes.	Enseignant	De septembre à juin.	Conseillers pédagogiques
4. Enseignement explicite de la démarche d'écriture	Enseignant titulaire Orthopédagogue	De septembre à juin	Conseillers pédagogiques

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :		RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>1^{er} cycle : Pourcentage des élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 69% :</p> <p>2012-2013 : 89 %</p> <p>2013-2014 : 91%</p> <p>2014-2015 : 91%</p> <p>2015-2016 : 82,3%</p> <p>2^e cycle : Pourcentage des élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 69% :</p> <p>2012-2013 : 85%</p> <p>2013-2014 : 94%</p> <p>2014-2015 : 82.9%</p> <p>2015-2016 : 81,9%</p> <p>3^e cycle : Pourcentage des élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 69% :</p> <p>2012-2013 : 70.5%</p> <p>2013-2014 : 80%</p> <p>2014-2015 : 83.3 %</p> <p>2015-2016 : 72,5%</p>			

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École De la Chanterelle**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'ÉCOLE VISE À CE QUE L'ÉLÈVE SOIT ADÉQUATEMENT ACCOMPAGNÉ DANS SES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE OU DE COMPORTEMENT.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour la fin de l'année 2016-2017, maintenir le pourcentage des élèves qui obtiennent un résultat supérieur ou égal à 60% en lecture au bilan final pour l'ensemble de l'école.

INDICATEUR : Pourcentage des élèves de l'école qui obtiennent un résultat supérieur à 59% en lecture au bilan final.	CIBLE FINALE : Maintenir ou dépasser 96,5% le pourcentage des élèves de l'école, qui obtiennent un résultat supérieur ou égal à 60% en lecture au bilan final.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats des élèves dans le logiciel LUMIX	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Projet Interventions Alternatives en Lecture (IAL).	Enseignants titulaires et orthopédagogue	Durée limitée	Orthopédagogue
2. Suivi en orthopédagogie Groupe <i>Coup de pouce</i> pour le 1 ^{er} cycle.	Enseignants titulaires et orthopédagogue	Par groupes de besoins	Orthopédagogue
3. Adaptations et modifications des tâches et des évaluations en utilisant les outils appropriés, notamment la progression des apprentissages (différenciation pédagogique).	Enseignants titulaires Orthopédagogues	Régulièrement	Conseiller pédagogique

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
Taux de réussite en 2011-2012 : 96% Taux de réussite en 2012-2013 : 95% Taux de réussite en 2013-2014 : 96.4% Taux de réussite en 2014-2015 : 96.5% Taux de réussite en 2015-2016 : 96.3%			

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École De la Chanterelle**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'ÉCOLE VISE À AMENER L'ÉLÈVE À FAIRE DES CHOIX AUTONOMES, RESPONSABLES, RESPECTUEUX ET À EN ASSUMER LES CONSÉQUENCES.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour la fin de l'année 2016-2017, augmenter de 1% le pourcentage d'élèves qui reçoivent au moins un certificat de bonne conduite pendant l'année en adoptant des comportements conformes au code de vie de l'école.

INDICATEUR : Le pourcentage d'élèves ayant reçu au moins un certificat de bonne conduite pendant l'année.	CIBLE FINALE : Maintenir le pourcentage d'élèves qui reçoivent au moins un certificat de bonne conduite pendant l'année.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Comptabiliser le nombre de certificats et de médailles remis.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Remise des certificats et de médailles de bonne conduite et des billets roses.	Tous les intervenants	4 fois par année	Enseignants ,TES, Direction
2. Application rigoureuse du code de vie : remise des billets blancs : gestes réparateurs, communication aux parents.	Tous les intervenants	En tout temps	Tous les intervenants

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>Le pourcentage des élèves qui ont reçu au moins un certificat.</p> <p>59% en 2010-2011</p> <p>67% en 2011-2012</p> <p>64% en 2012-2013</p> <p>70% en 2013-2014</p> <p>72% en 2014-2015 (au premier cycle)</p> <p>83% en 2015-2016</p>			

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École De la Chanterelle**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) : À travailler ultérieurement	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	--	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, maintenir le respect de la politique alimentaire dans l'école.	

INDICATEUR : Respect du maintien de la politique alimentaire dans toute l'école.	CIBLE FINALE : Respect à 100% de la politique alimentaire	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Analyse de la situation avec l'équipe enseignante et le SDG.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2015-2016 : ☒ 2016-2017 : ☒
---	---	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Révision de la politique alimentaire (respect des exemptions).	Direction et conseil d'établissement	Toute l'année	Toute l'équipe-école
2. Choix d'un traiteur qui respecte la politique alimentaire.	Conseil d'établissement	Toute l'année	Technicienne du service de garde
3. Diversifier les endroits pour dîner dans l'école.	Toute l'équipe-école	Toute l'année	Toute l'équipe-école

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **École De la Chanterelle**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) : À travailler ultérieurement	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	--	--

<p>BUT 4</p> <p>L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire</p> <p>4.3 Mode de vie physiquement actif</p>	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</p> <p>Augmenter le nombre de fois par semaine où les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ».</p> <p>Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.</p>
<p>OBJECTIF MESURABLE : Pour la fin de l'année 2016-2017, maintenir le pourcentage d'élèves capables de courir de façon continue selon le minutage suivant : 5 minutes à la fin du premier cycle, 10 minutes à la fin de 2e cycle et 15 minutes à la fin du 3e cycle lors de l'épreuve de course continue de la CSP.</p>	

<p>INDICATEUR :</p> <p>Le pourcentage d'élèves capables de courir de façon continue selon le minutage suivant : 5 minutes à la fin du premier cycle, 10 minutes à la fin de 2e cycle et 15 minutes à la fin du 3e cycle lors de l'épreuve de course continue de la CSP.</p>	<p>CIBLE FINALE :</p> <p>Cible 1^{er} cycle : maintenir 95%</p> <p>Cible 2^e cycle : maintenir 98%</p> <p>Cible 3^e cycle : maintenir 100%</p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</p> <p>Épreuve commune de course continue de la CSP. d'intensité modérée à élevée</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</p> <p>Ajuster au besoin</p> <p>2015-2016 : ☒</p> <p>2016-2017 : ☒</p>
--	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Entraînement à la course.	Éducateurs physiques	Toute l'année	Conseiller pédagogique Service des ressources éducatives
2. Les élèves fréquentant le service de garde sortiront à l'extérieur matin, midi et fin de journée au minimum 20 min à chaque période.	Éducatrices service de garde	Toute l'année	Document « Ma cour, un monde de plaisir »

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>2013-2014</p> <p>1^{er} cycle : 95,9 %</p> <p>2^e cycle : 97,2 %</p> <p>3^e cycle : 95,3 %</p> <p>2014-2015 :</p> <p>1^{er} cycle : 93,9%</p> <p>2^e cycle : 97,1%</p> <p>3^e cycle : 98%</p> <p>2015-2016 :</p> <p>1^{er} cycle : 98,5%</p> <p>2^e cycle : 97,2%</p> <p>3^e cycle : 100%</p>			

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier X **École De la Chanterelle**

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
--	-----------------------------------	---

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Durant l'année scolaire 2016-2017, offrir un minimum de 2 activités aux élèves du 3^e cycle ayant une approche scientifique et technologique en lien avec notre projet éducatif.

INDICATEUR : Le nombre d'activités offertes aux élèves du 3 ^e cycle ayant une approche scientifique et technologique en lien avec notre projet éducatif.	CIBLE FINALE : Offrir un minimum de 2 activités aux élèves du 3 ^e cycle ayant une approche scientifique et technologique.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Le nombre d'activités offertes aux élèves du 3 ^e cycle ayant une approche scientifique et technologique.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2012-2013 2013-2014 : 2015-2016 : ☒ 2016-2017 : ☒
---	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Favoriser et encourager l'organisation d'activités ayant une approche scientifique et technologique.	Direction Enseignants	Toute l'année	Enseignants
2. Organisation d'un mois des sciences	Enseignants Direction	Avril 2017	Conseillers pédagogiques

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2015-2016. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 30 novembre 2016.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 7 décembre 2016. Le numéro de la résolution est CÉ 16-17-18.

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe: _____

Date : _____